



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1997/109
16 janvier 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-troisième session
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES,
Y COMPRIS LA PALESTINE

Note verbale datée du 3 décembre 1996 adressée au Haut Commissaire
aux droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme par
la Mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès
de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Haut Commissaire aux droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint le rapport mensuel sur les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens et arabes occupés pour le mois d'octobre 1996.

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes tient à exprimer sa vive inquiétude devant l'aggravation de la situation des civils arabes dans les territoires occupés par Israël, exposée dans le rapport ci-joint. Elle prie le Haut Commissaire aux droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme de considérer ce rapport comme document officiel et de le distribuer aux membres de la Commission des droits de l'homme à sa cinquante-troisième session.